



# RÉ-VIEILLEVIGNONS-NOUS !

Le Journal de l'association et du groupe au sein du Conseil municipal : Ensemble Construisons Vieillevigne



## VOEUX :

Retour sur 2022  
Prospective 2023

PAGES 1-2-3



## ASSOCIATION :

Les Passalactes

PAGES 4-5



## HISTOIRE :

Village Le Château

PAGES 6-7



Vos 4 conseillers municipaux de l'équipe Ensemble Construisons Vieillevigne : Joël Phelippon, Marie-Reine Langlois, Sylvain Moulet et André Lebreton

Chères Vieillevignaises, Chers Vieillevignois, c'est avec plaisir que nous vous adressons à vous en ce premier mois de l'année 2023.

Cela fait déjà trois ans que notre équipe ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE est élue au sein du Conseil municipal.

## RETOUR SUR 2022

En effet, c'est une période qui s'achève et ils nous vient l'envie de nous retourner, avant de poursuivre notre route, pour voir le chemin accompli.

La toile de fond qui a fait le contexte de l'année 2022 a encore une fois été très particulière. La guerre a surgi sur

le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

L'année 2022 nous a tout de même apporté de nombreux sujets de satisfaction. Ainsi, elle a permis à plusieurs de nos projets, portés dans notre programme électoral de 2020, de voir le jour.

## ASSOCIATIONS

Les footballeurs peuvent désormais pratiquer leur sport favori durant tout

l'hiver, et ce, grâce à la création d'un terrain synthétique.

Une partie de la salle de sports appelée « salle verte » a subi une restructuration et un agrandissement avec la reconstruction de la salle de danse afin d'améliorer les conditions des associations utilisatrices. La toiture a également été changée après renforcement de la charpente afin de pouvoir recevoir des panneaux photovoltaïques.

La commission Sport et Association a initié en 2022 un forum des associations. Enormément d'associations ont répondu présentes à ce rendez-vous.

## VOIRIES

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés tout au long de l'année afin d'améliorer les déplacements dans la commune pour chacun d'entre nous.

Les plus importants étant les aménagements de l'Allée de la gare et de la Rue du château d'eau.

Tout ceci a été défini par le contexte économique général et celui de notre commune en particulier.

## PROJECTION SUR 2023

### LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le premier axe sera la sobriété énergétique. Nos objectifs seront de réduire la consommation d'énergie de notre commune afin de répondre à des besoins environnementaux.

Ainsi, nous lutterons contre le réchauffement climatique, tout en faisant des économies et en nous permettant de ne pas augmenter les dépenses communales.

Les candélabres de l'allée de la gare et de la rue du château d'eau ont été remplacés par de l'éclairage LED. Progressivement la commune doit procéder au renouvellement de ses anciens éclairages devenus trop énergivores.

L'installation d'ombrières solaires sur la place des fêtes (parking complexe sportif côté route de Rocheservière) permettra d'agir pour la préservation de l'environnement grâce à la production d'énergie renouvelable, et de participer ainsi à la transition énergétique.

### LA SOLIDARITÉ

Dans le contexte économique que nous subissons, nous pensons que la solidarité est essentielle.

Ainsi, nous veillerons à ce que les coûts des repas de nos cantines scolaires ou de l'accueil périscolaire restent financièrement abordables à tout un chacun, et ce, malgré l'inflation qui

touche le pays.

Les associations solidaires seront également épaulées.

### LA SÉCURITÉ : TOUS CONCERNÉS

Notre commune est touchée régulièrement d'actes d'incivilités. Un budget de 50 000 euros a été voté par le Conseil municipal afin de mettre en place un système de vidéo-protection.

### L'ENTREPRENARIAT

Enfin, il apparaît évident que la meilleure réponse aux difficultés rencontrées est de permettre à notre territoire de bénéficier d'un tissu économique dynamique.

L'objectif visé est de soutenir la création d'emplois sur la commune.

Il est de l'avenir de Vieillevigne d'aider de jeunes entrepreneurs à s'installer et contribuer au développement des sociétés déjà en place.

Deux nouveaux projets vont voir le jour dans la zone Beausoleil : un village d'entreprises de 11 cellules d'activités dédiées aux artisans et un crématorium pour animaux.

### USINE RIVABEL

Il y a presque deux ans, le conseil municipal avait décidé de mandater un bureau d'études pour parvenir à l'expropriation de bâtiments de l'ancienne usine de chaussures Rivabel (route de Montaigu), dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique.

Cette procédure était nécessaire mais elle reste longue et coûteuse. Nous espérons que le propriétaire, qui peut malgré tout interrompre à tout moment, acceptera en 2023 de transiger à l'amiable.

Ainsi, comme vous le constatez, l'année est pleine de promesses !

## MERCI AUX ACTEURS DE LA COMMUNE

Nous souhaitons une année très heureuse à tous les acteurs privés et publics qui font de notre commune un lieu de vie épanouissant. Nous les remercions pour leur soutien. Merci aux équipes sociales, éducatives et aux sapeurs-pompiers volontaires.

Tous nos vœux vont également aux dirigeantes et dirigeants d'entreprise, aux artisans et aux commerçants de Vieillevigne. Nous leur souhaitons une année favorable au développement de leur activité.

Nous adressons également nos vœux de réussite à toutes les présidentes et à tous les présidents d'associations.

Nous remercions également tous les agents communaux pour le travail rendu tout au long de l'année.

### MERCI AUX VIEILLEVIGNOIS

Enfin, chères habitantes, chers habitants, nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur en famille et avec vos amis, la santé et la réussite professionnelle.

**« La moindre joie ouvre sur un infini ». La vérité de cette magnifique phrase écrite par l'écrivain Christian Bobin, nous la faisons nôtres et nous vous souhaitons à toutes et à tous de nombreux moments de joie. ■**

## QUELQUES RÉALISATIONS 2022



En haut : photo du terrain de football synthétique à base de noyaux d'olives concassés.

A gauche : photo de l'aménagement de la rue du château d'eau.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des commissions communales dans lesquelles nous travaillons. Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des projets alors n'hésitez pas à nous contacter.

Commissions de Sylvain MOULET	Commissions de Joël PHELIPPON	Commissions de Marie-Reine LANGLOIS	Commissions de André LEBRETON
 06 60 32 87 85	 06 62 99 72 45	 06 31 70 25 98	 06 09 63 05 64
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Personnel communal</li> <li>▶ Economie-Vie locale</li> <li>▶ Urbanisme</li> <li>▶ Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Finances</li> <li>▶ Sports et associations</li> <li>▶ Affaires scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vie sociale-Solidarité</li> <li>▶ Culture et Patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bâtiments communaux</li> <li>▶ Voirie et Réseaux</li> <li>▶ Environnement</li> </ul>

OU PAR E-MAIL : [CONTACT@ENSEMBLECONSTRUISONSVIEILLEVIGNE.FR](mailto:CONTACT@ENSEMBLECONSTRUISONSVIEILLEVIGNE.FR)

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE

## A LA RENCONTRE D'UNE DE NOS ASSOCIATIONS VIEILLEVIGNOISES : LES PASSALACTES

**La troupe LES PASSALACTES enchaîne depuis six mois les répétitions de sa nouvelle pièce de théâtre « LA VIE DE BUREAU » qu'elle jouera à la salle Trianon, à partir de ce samedi 28 janvier .**

Outre le fait que la troupe n'ait pas joué en public depuis deux saisons pour cause Covid, cette année sera très particulière, et ce, pour deux raisons :  
- la première est qu'elle s'associe pour la première fois de son existence avec une autre troupe : **LES COMÉDIENS DE L'ISSOIRE de Saint-Philbert-de-Bouaine** ;  
- la seconde est que la pièce a été entièrement écrite et mise en scène par l'un des comédiens de la troupe Vieillevignoise : **Mickaël Prioux**.

L'équipe d'ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE est allée à la rencontre du président de l'association, **Raphaël Golly**, et de l'auteur de la pièce, **Mickaël Prioux**.

### INTERVIEW :

ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE (E.C.V.V.) : **Pour la première fois votre troupe va jouer sur scène avec une autre (Les comédiens de l'Issoire), pourquoi ?**

Raphaël Golly : « Pour des raisons diverses et variées, dont le Covid, nos deux associations ont perdu des membres. Nous avons alors proposé au Comédiens de l'Issoire de se joindre à nous afin de tenter une expérience. La première s'est produite lors de notre représentation, aux Vallées en fête, le 14 juillet 2022. Nous avons joué des scénettes en plein air et le feeling est tout de suite passé. On s'est ensuite dit qu'il faudrait renouveler l'expérience sur des planches de théâtre ».

E.C.V.V. : **Depuis sa création, la troupe LES PASSALACTES a toujours joué des pièces comiques écrites par des**



**professionnels et dont le succès était avéré. Cette année elle jouera une pièce écrite par un membre de la troupe, quel challenge !**

Raphaël Golly : « En effet, nous aurions pu choisir la facilité et jouer la pièce de l'an dernier (La télé ne marche plus) dont le représentation a été annulée, une semaine seulement avant la première représentation, pour cause Covid.

Nous connaissions déjà nos textes et personnages. Mais, sans être superstitieux, je pense que le destin a voulu que ça ne se fasse pas. Il ne fallait pas insister.

Ensuite Mickaël nous a dit qu'il avait profité de cette coupure pour écrire une pièce. On a adoré l'écriture et on s'est dit qu'il fallait oser et rendre hommage à son travail.

E.C.V.V. : **Justement Mickaël, comment t'est venue cette idée ?**

Mickaël Prioux : « Je me suis inspiré de mon expérience professionnelle de conducteur de travaux durant laquelle j'ai vécu des expériences tellement burlesque avec certains patrons et collègues de travail que je ne pouvais

le garder que pour moi !

Bien sûr, j'ai un peu accentué les traits pour les tourner en dérision.

A ce jour je n'ai prévenu personne mais si des collègues de travail viennent voir la pièce alors je pense que certains se reconnaîtront ! ».

E.C.V.V.: **Comment s'est fait la répartition des rôles entre les acteurs ?**

Mickaël Prioux : « En général un auteur écrit d'abord sa pièce sans se soucier de qui jouera quoi, puis il distribue les rôles selon son ressenti.

Moi, j'ai fait tout le contraire ! J'ai écrit la pièce en fonction de la personnalité des acteurs car je les connais depuis plusieurs années. D'ailleurs lorsque j'ai commencé à écrire, je ne savais pas que notre troupe s'associerait plus tard avec une autre. Au départ j'avais prévu 4 rôles féminins et 3 rôles masculins. Après l'arrivée des deux comédiennes de la troupe de Bouaine j'ai réadapté un peu la pièce pour qu'elle puisse être jouée par 5 femmes et 2 hommes ».

E.C.V.V. : **Maintenant que tu as touché aux trois rôles, préfères-tu être auteur, acteur ou metteur en scène ?**

Mickaël Prioux : « Le rôle de metteur en scène est celui qui me procure le plus de plaisir. Coacher sur scène mes

copains a été génial et cela s'est toujours fait dans la complaisance.

Par contre, il est vrai, que je ressens une pression plus forte que lorsque j'étais « seulement » acteur. J'éprouve plus de responsabilité dans la réussite ou pas de la pièce.

Je l'ai surtout ressenti en octobre 2022 lorsque nous commençons les répétitions et que l'équipe a ré-écrit quelques tirades. Mais avec du recul c'était une bonne chose car cela a enrichi encore plus la pièce et permis aux comédiens de s'approprier plus facilement leur personnage respectif ».

E.C.V.V. : **Sans transition, avez-vous tous les deux le trac avant d'entrer sur scène et si oui qu'elle est votre astuce pour le surmonter ?**

Raphaël Golly : « J'ai effectivement le trac avant chaque pièce. La fonction de président de l'association m'arrange bien.

En effet, je fais en sorte de m'occuper pour ne pas penser à ma représentation. Je vais me renseigner sur le nombre de réservations, je vais parler avec le public, les acteurs, les souffleurs, l'intendance, etc. Ainsin j'attends le dernier moment pour me rendre au maquillage ».

Mickaël Prioux : « Moi je fais les cent pas entre la salle et les coulisses avec quelques fois de la musique dans les oreilles ».

E.C.V.V.: **Depuis que vous faites du théâtre, avez-vous quelques anecdotes à nous conter ?**

Raphaël Golly : « Une fois pour destabiliser mes copains j'étais entré avec un slip léopard sur la tête. Fou rire assuré dans le public mais situation difficile pour mes copains de scène pour qu'ils ne perdent pas le fil de l'histoire ! ».

Mickaël Prioux : « J'ai eu droit à de l'alcool fort dans un verre.

Aussi, un collègue était entré sur scène avec une banane dans le pantalon. Un autre bavait pendant que je lui

donnais la réplique ! Difficile de garder son sang-froid avec des lascars pareils ! ».

### LA VIE DE BUREAU

**La pièce « La vie de bureau » raconte l'histoire d'une entreprise de décoration d'intérieur qui récupère un chantier avec la femme d'un footballeur recruté dans l'équipe professionnelle de la ville.**

**Pour cette saison 2023, sept personnages se déchaînent sous une tornade de catastrophes et de quiproquos ahurissants. Dans cette comédie, de Mickaël Prioux, tous les ingrédients sont réunis pour rire du début à la fin.**



Les comédiens (de gauche à droite) : Emma Pedelagrabé, Guillaume Gillard, Raphaël Golly, Edith Gervier, Jessica Gillier, Clara Charruau, Mickaël Prioux (auteur-metteur en scène), Rachel Fonteneau.

**Les quatre premières représentations auront lieu à la salle Trianon de Vieillevigne les : samedi 28 janvier à 20h30, dimanche 29 janvier à 14h30, vendredi 3 février à 20h30 et samedi 4 février à 20h30.**

**Les quatre dernières représentations auront lieu au théâtre Acte 2 de Saint-Philbert-de-Bouaine les : samedi 18 février à 20h30, dimanche 19 février à 14h30, vendredi 24 février à 20h30 et samedi 25 février à 20h30.**

**Réservation :  
helloasso via la page Facebook Les Passalactes ou au 06 17 83 08 52.**

## L'HISTOIRE DU VILLAGE : LE CHÂTEAU



Le village « LE CHATEAU » se situe au sud-ouest de notre commune, au bord de la rivière l'Issoire laquelle sépare aujourd'hui les départements de la Loire-Atlantique et la Vendée.

### LE CHÂTEAU FORTERESSE DE LA BERLAIRE

Dans ce village se trouvait un château-forteresse dit « le château de la Berlaire ».

Ce lieu-dit s'est toujours dénommé la Berlaire jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle : un endroit humide où se développe toujours la berle, plante herbacée vivace, dont les jeunes pousses sont comestibles.

En bon français, on disait la Berlière et en parler local, on disait la Berlaire.



La survie de la berle (cf. illustration ci à gauche), plante sensible à la pollution, nécessite une eau pure et constante, c'est le cas à la Berlaire dont la source, venant de l'est, a alimenté pendant plusieurs siècles, les

douves de ce château, système défensif par excellence en région de plaine.

La Berlaire a vu la construction de ce massif château entre 1220 et 1240. Ce domaine castral faisait partie des biens propres du duc de Bretagne depuis l'an 937. Il a été construit afin de fortifier la limite sud du duché pour contrer toutes sortes d'invasions.

Hubelin Chasteigner, seigneur de Bougon en Bouguenais, est considéré comme le premier occupant à la Berlaire. Il appartenait à cette lignée de chevaliers d'ost au service des ducs de Bretagne. Il y a eu huit générations Chasteigner qui se sont succédées à la Berlaire jusqu'en 1504, date à laquelle Françoise Chasteigner se maria avec Jean de La Lande.

Avec ce mariage, la Berlaire devint, en conséquence, le nouveau siège de la châtellenie de Vieilleville jusqu'à la Révolution de 1789-1795. Les familles nobles La Lande de Machecoul, la Chapelle, de Crux y ont habité jusqu'en 1730.

Ensuite les propriétaires Rochechouart-Mortemart, le Clerc de Juigné y installèrent des régisseurs.

Dans un aveu de 1580, les biens à la Berlaire se résumèrent ainsi : « le château est enfermé de douves et d'eau et d'un étang au-dessous, fermant à pont-levis, avec droit de fuie, auquel château y a chambres hautes, salles et cour entourée de murailles, jardins cernés de murs, prairies, bois futaie cernant de toutes parts le dit château sauf d'un côté et bois taillis ».

Les foires et marchés étaient très fréquentés au bourg de Vieilleville au 16<sup>ème</sup> et au 17<sup>ème</sup> siècle. Des commerçants venaient de partout s'approvisionner en coutils, en serges, en berlingues, en toiles... On élevait des moutons au domaine de la Berlaire dont faisaient partie les métairies de la Goulière, le Taillis, la Merlatière, les Cormiers, Bonne Fontaine. A l'époque, la prospérité de Vieilleville était due au capitalisme naissant institué notamment par les épouses des châtelains d'obédience protestante.

Les seigneurs La Lande-Machecoul avaient introduit la religion Réformée (protestantisme) à Vieilleville à partir de 1552. La chapelle de la Berlaire occupait le rez-de-chaussée de la tour qui formait l'angle sud-est du domaine. Elle servait de prêche à tous les huguenots du voisinage. Nous ne savons pas sous quel vocable elle était placée.

Le culte calviniste cessa en 1730. La déconstruction de cette chapelle eut lieu vers 1850.

La pierre aux trois chevrons des armoiries des La Lande-Machecoul retrouvée au village du Château à Vieilleville, en 2015 par André Lebreton, était positionnée au-dessus de l'entrée de la chapelle de la Berlaire.

A propos de cette tour dénommée « la prison », elle aurait servi à enfermer sous bonne garde royale, à partir de 1525, le seigneur du château Jean La Lande-Machecoul car il fabriquait de la monnaie de Bretagne ce qui ne plaisait pas au roi de France François 1<sup>er</sup>.

En effet, ce dernier voulait à tout prix, arrimer la Bretagne, cette province réputée étrangère, au Royaume de France. Jean La Lande-Machecoul et son cousin Jean de Malestroit d'Oudon, à l'issue d'un jugement expéditif, furent condamnés à mort et exécutés sur la prairie de Biesse à Nantes en 1527. Les biens de la Berlaire furent alors saisis puis réintégrés dans les années qui suivirent grâce à l'action de la noblesse bretonne.

### LE ROI DE FRANCE EST VENU À VIEILLEVIGNE

Louis XIII vint avec une armée de 8 000 hommes à Vieilleville avec l'intention de se diriger vers l'Aunis pour y combattre les protestants. De 1562 à 1725, Vieilleville était un des haut-lieux du culte protestant de l'Ouest de la France.

Le roi et son armée couchèrent le 12 août 1622 au château. On y fit joyeuse ripaille avec les provisions du château. Les déprédations et autres destructions y ont été nombreuses en l'absence des La Lande-Machecoul.

D'après les notes d'un voyageur observateur nommé Dubuisson-Aubenay, visitant en 1637 le château et ses dépendances, il écrivit : « à vue de fenêtres, le jardin, puis un jeu de

longue paume et, le long d'un bois de haute futaie, un pail mail ».

Le pail mail était un jeu ressemblant au croquet. Il consistait à pousser avec un maillet une boule de bois de buis ou néflier en un minimum de coups jusqu'à la destination pré-établie. Le parcours comprenait des passages obligés avec obstacles à franchir (poteaux, arceaux).

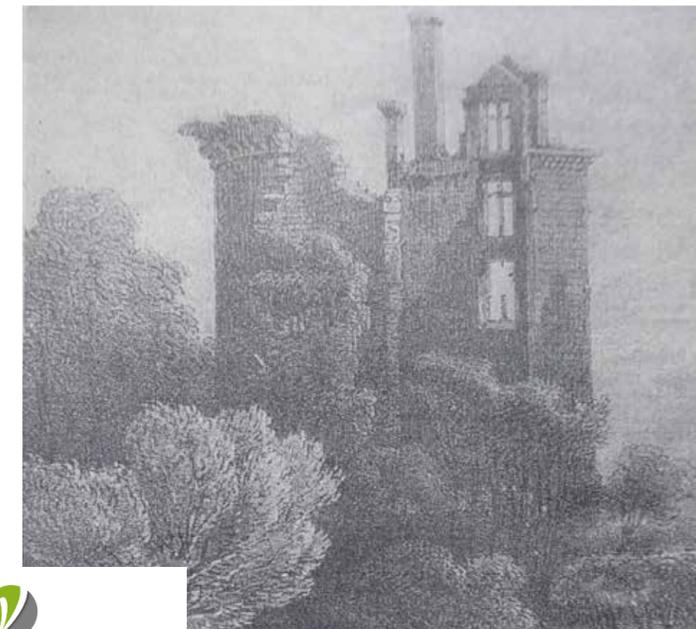
Le longue paume était, quant à lui, un jeu de balle frappée par une raquette généralement cordée de chanvre, très prisé à l'époque par la noblesse.

Les seigneurs de la Berlaire possédaient tous les droits de haute et moyenne justice qui étaient rendus et collectés dans leur quartier au bourg de Vieilleville près de l'église. En 1789, l'influence n'était plus entre les mains de la noblesse. La bourgeoisie aux idées libérales, avait pris une part de plus en plus prépondérante dans la direction des affaires. En 1792, les esprits s'échauffèrent entre royalistes et républicains.

Les biens de la Berlaire furent saisis et vendus en 1798 : « Vente du château de Vieilleville et ses dépendances, appartenant à Le Clerc de Juigné, adjugé au citoyen Sigoigne pour 1 525 000 francs ».

En 1805, les époux Sigoigne revendaient l'enceinte du château et les métairies de la Cour, de la Goulière, du Taillis aux frères Jean et Jean-Marie Graslepois, des fermiers installés à la Berlaire avant la Révolution.

Un dessin de 1840 retrace les ruines imposantes du château. La grande arche d'entrée a été démolie vers 1920. Les restes de la dernière tour, la tour carrée a été rasée en 1965. Sur place il reste quelques vestiges de l'ancien château de la Berlaire. La plupart des bâtiments actuels du village ont été construits au début du 19<sup>ème</sup> siècle.



Ruines du Château vers 1840

## LA FIBRE OPTIQUE À VIEILLEVIGNE

C'est un chantier de grande envergure qui est actuellement mené par Loire Atlantique Numérique pour raccorder notre commune de Vieillevigne à la fibre optique. Comme on peut le constater sur la carte ci-dessous un très grand nombre de logements sont déjà éligibles.

### La fibre optique c'est quoi ?

Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphonique en cuivre, la fibre optique est un fil de verre qui propage la lumière. Elle permet d'envoyer des données en très haut débit.

**En clair la vitesse de connexion avec la fibre optique peut être jusqu'à 100 fois plus rapide qu'avec une ligne ADSL classique.**

### Le passage à la fibre optique est-il obligatoire ?

Non, rien ne vous oblige aujourd'hui à choisir la fibre optique. Celle-ci apporte néanmoins de nombreux avantages pour télétravailler, se divertir ou encore contrôler sa maison à distance via des objets connectés.

Progressivement, toute la France sera couverte en très haut débit et les liaisons cuivre actuelles qui vous délivrent de l'ADSL seront abandonnées. **Les abonnements à la fibre optique ne sont pas plus chers que les abonnements ADSL, il serait donc dommage de s'en priver.**

### Le passage à la fibre optique est-il obligatoire ?

Non, rien ne vous oblige aujourd'hui à choisir la fibre optique. Celle-ci apporte néanmoins de nombreux avantages pour télétravailler, se divertir ou encore contrôler sa maison à distance via des objets connectés.

Progressivement, toute la France sera couverte en très haut débit et les liaisons cuivre actuelles qui vous délivrent de l'ADSL seront abandonnées. **Les abonnements à la fibre optique ne sont pas plus chers que les abonnements ADSL.**

### Comment raccorder sa maison à la fibre optique ?

Avant toute chose vérifiez si vous êtes éligible à l'aide de la carte ci-à gauche.

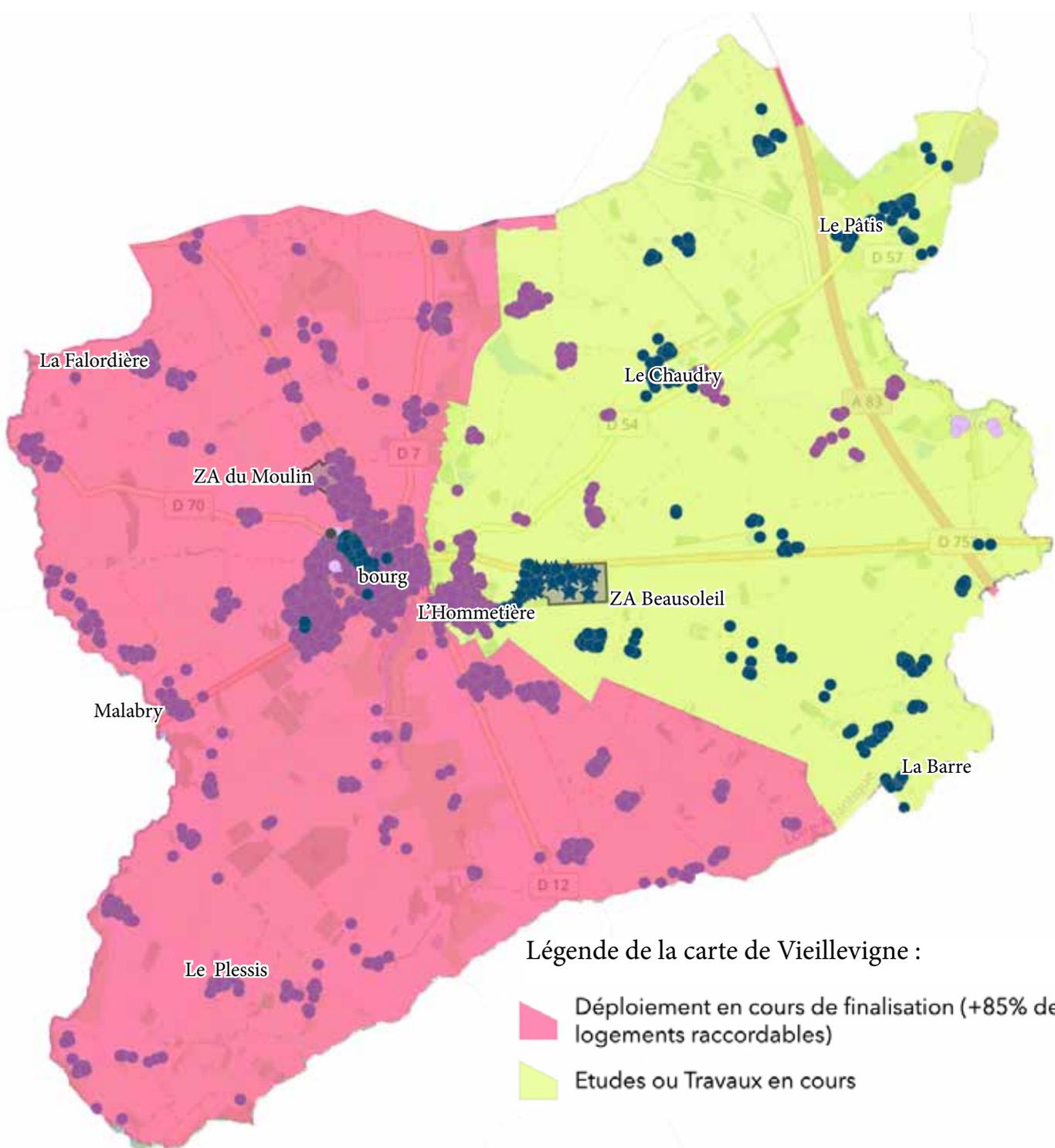
Si votre logement y est alors contactez un fournisseur d'accès à internet pour souscrire un abonnement.

### Quels sont les fournisseur d'accès à l'internet haut débit ?

Bouygues Télécom, Orange, Coriolis Télécom, Nordnet, SFR, Free, Sosh, ...

### Combien ça coûte ?

Les travaux de raccordement à votre domicile sont pris en charge par les financeurs du programme de déploiement du réseau d'initiative publique. **Le coût au raccordement est donc de zéro euro pour l'utilisateur** ■



Légende de la carte de Vieillevigne :

■ Déploiement en cours de finalisation (+85% de logements raccordables)

■ Etudes ou Travaux en cours

